

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° : **2026-061**

EN DATE DU : **15 JUILLET 2026**

TOURISME : DEMANDE DE SUBVENTION AU DÉPARTEMENT DE LA CREUSE POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS DE RANDONNÉE

L'an deux mille vingt six, le quinze juillet, à dix-neuf heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des Fêtes de Châtelus-Malvaleix, selon convocation le 08/07/2026, sous la présidence de Sylvain DUQUÉROIX, Président.

Monsieur Jean-François BOUCHET a été désigné Secrétaire de séance.

PRÉSENTS (22) : Mesdames et Messieurs

AUROSSEAU Jean-Claude, AUSSANAIRE Béatrice, CARCAT Camille, CHEMISIER Annick, DARVENNE Céline, DUQUÉROIX Sylvain, GUYOT Pierre, HUMBERT Isabelle, LALANDE Martine, LANGLOIS Roger, LASSAUGE Frédéric, MARCHAND Annie, MENARD Dorota, MERCIER Stéphane, MEYRAT Jean-Pierre, MOREAU Adrien, PILAT Hélène, POIRIER Michel, RAOULT Philippe, ROUSSILLAT Florence, SAUDER Damien, VIRMONT Fabien

ABSENT AYANT DONNÉ POUVOIR (1)

Laurent LAFAYE donne pouvoir à Adrien MOREAU

EXCUSÉS (4)

BOUCHET Jean-François, BOURSAUD Armelle, GABAUDE Alexandra, POLLI Martine

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	22	23	23	23	0

Vu la délibération n°2024-065 TER en date du 18 décembre 2024 portant sur l'attribution du marché pour l'entretien végétal et le balisage des chemins de randonnée pédestre et VTT,

Dans le cadre de sa compétence « Création, entretien, balisage et promotion des réseaux de randonnée », la Communauté de Communes est en charge de l'entretien végétal et du balisage des circuits du réseau intercommunal de chemins de randonnée pédestre et de la base VTT. Il y a 32 circuits pédestres, 11 circuits VTT et des liaisons balisés et entretenus.

En 2026, il y aura 2 passages d'entretien végétal, de juin à juillet, puis en septembre. L'entretien est réalisé par le chantier d'insertion ADPBC, par le biais d'un marché à bon de commande.

Il est nécessaire de faire une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Creuse, dans le cadre de l'entretien des chemins de randonnée.

Les demandes de subventions ne pourront concerner que les chemins de randonnée labellisés « Rando Qual'iti Creuse ».

Sur le territoire de la communauté de communes Portes de la Creuse en Marche 4 circuits sont labellisés « Rando Qual'iti Creuse » :

- La grande traversée VTT de la Creuse
- La Croix de Noth à Champsanglard (pédestre)
- Au fil de l'eau de Coudane à Châtelus-Malvaleix (pédestre)
- C1 – Au fil de Coudane à Châtelus-Malvaleix (VTT)

Intitulé de l'itinéraire de randonnée concerné (PR)	Kilométrage concerné par l'entretien	Subvention(s) sollicitée(s)
GT VTT	5,564	150,20 €
C1- Au fil de l'eau de Coudane	5,83	157,41 €
La Croix de Noth	10,38	280,26 €
MA1 - De la Chrétienté à la Seigneurie	2,939	79,35 €

Dépenses		Recettes	
Entretien végétal des circuits labélisés	3 855,00 €	Subvention du département	667,22 €
		CCPCM	3 187,78 €
Total	3 855,00 €		3 855,00 €

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Président à solliciter une subvention de 667,22 € au Conseil Départemental pour l'entretien des chemins de randonnée dans le cadre du label Rando «Qual'iti Creuse».

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour Extrait Conforme

Le Président,

Sylvain DUQUÉROIX



Le secrétaire de séance

Jean-François BOUCHET